

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – INTERPELLATION

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé	Date	Heure	Numéro	Département(s)
	26.03.2022	21h33	22.148	DDTE
Annule et remplace				

Auteur(s) : Cloé Dutoit

Titre : Lever le voile sur la provenance géographique de l'énergie consommée dans le canton de Neuchâtel

Contenu :

L'offensive militaire perpétrée par la Russie en Ukraine a mis en lumière notre dépendance énergétique, mais également la question de la provenance géographique de l'énergie consommée.

Or, dans le canton de Neuchâtel, cette information est passablement trouble. La provenance géographique de l'énergie consommée n'apparaît en effet plus dans les statistiques de l'énergie du canton depuis une dizaine d'années.

Chez les fournisseurs, la provenance n'est pas plus claire. Selon Viteos, par exemple, concernant le gaz russe, aucun chiffre précis n'est fourni : « *Il est aujourd'hui pratiquement impossible de stopper les molécules de gaz russe. Le négoce gazier ne connaît à ce jour aucun système de déclaration d'origine, ni aucune obligation d'authentification dans ce sens. À la différence du secteur électrique, il n'existe pas encore de système globalement reconnu de traçabilité des provenances.* »¹

Le Conseil d'État est dès lors prié de bien vouloir répondre aux questions suivantes :

- Pourquoi la provenance géographique de l'énergie consommée dans le canton n'est-elle plus indiquée dans les statistiques cantonales établies par le service de l'énergie et de l'environnement, alors que tel était le cas il y a un peu plus de dix ans ?
- La provenance géographique (production) de l'énergie consommée est-elle accessible publiquement et facilement d'une autre manière pour la population ?
- Où sont extraites les principales sources d'énergie consommées dans le canton (gaz et combustibles pétroliers notamment) ?

¹<https://viteos.ch/faq-augmentation-des-prix-du-gaz/>

Développement :

Selon l'article 32, alinéa 4, LCEN, « *l'origine géographique et le mode de production des énergies consommées font annuellement l'objet d'une information publique* ».

Or, il ressort des statistiques de l'énergie publiées annuellement par le service de l'énergie et de l'environnement que l'origine géographique de production de l'énergie consommée n'y apparaît plus depuis plus de dix ans. Il apparaît également que, chez les fournisseurs d'énergie, cette information n'est pas non plus facilement accessible.

Le Conseil d'État est dès lors invité à lever le voile sur la provenance géographique de la production de l'énergie consommée dans le canton de Neuchâtel.

Souhait d'une réponse écrite : OUI

Demande d'urgence : NON

Auteur ou premier signataire : prénom, nom (obligatoire) :

Cloé Dutoit

Autres signataires (prénom, nom) :

Fanny Gretillat

Autres signataires suite (prénom, nom) :

Juliette Grimm

Autres signataires suite (prénom, nom) :

Stéphanie Skartsounis

Cécile Guinand	Diane Skartsounis	Monique Erard
Christine Ammann Tschopp	Adriana Ioset	Patrick Erard
Emma Combremont	Manon Roux	Armin Kapetanovic
Marie-France Vaucher	Céline Barrelet	Sven Erard

Réponse écrite du Conseil d'État, transmise aux membres du Grand Conseil le 26 octobre 2022

La dépendance des énergies fossiles et la provenance de l'énergie consommée dans le canton de Neuchâtel sont des problématiques connues depuis longtemps auxquelles la politique énergétique cantonale – notamment par le biais de la conception directrice de l'énergie adoptée le 24 janvier 2017 par le Grand Conseil – apporte une réponse grâce à l'augmentation de l'efficacité énergétique et au recours aux énergies renouvelables.

Réponses du Conseil d'État aux questions de l'interpellation :

- 1) La provenance des énergies fossiles (mazout, gaz et carburants pétroliers) n'apparaît plus dans les statistiques cantonales de l'énergie puisqu'il s'agit d'une information disponible à l'échelle de la Suisse et non pas par canton. Cette information a été supprimée il y a une dizaine d'années dans le but d'alléger le rapport présentant les statistiques cantonales de l'énergie. Concernant l'électricité consommée dans le canton, l'agent énergétique à partir duquel elle est produite continue d'être indiqué dans les statistiques mais pas la provenance géographique précise (de Suisse ou à l'étranger).
- 2) Oui, la provenance géographique de l'énergie consommée dans notre pays est accessible publiquement et facilement pour la population sur les sites internet et dans les rapports suivants :
<https://avenergy.ch/fr/publications/rapport-annuel> (pétrole brut et produits pétroliers finis),
<https://gazenergie.ch/fr/savoir/detail/knowledge-topic/3-provenance/> et
<https://gazenergie.ch/fr/association/infotheque/publications-telechargements/> (gaz),
<https://www.strom.ch/fr/services/marquage-de-lelectricite> (électricité).
- 3) Selon ces sources, les données concernant l'année 2021 ne sont pas encore disponibles raison pour laquelle nous vous présentons ci-dessous les données de l'année 2020.

La provenance du gaz importé en Suisse en 2020 est la suivante :

Russie :	43%
Norvège :	22%
UE :	19%
Algérie :	3%
Autres :	13%

La provenance du pétrole brut importé en Suisse en 2020 est la suivante :

Algérie :	5,9%
Lybie :	12,1%
Nigeria :	40,5%
Russie :	0,3%
Kazakhstan :	6,0%
USA :	35,2%

De plus, selon les dernières informations de la direction de la raffinerie, celle-ci ne raffine plus aucun produit provenant des pays de l'est.

L'électricité consommée dans le canton de Neuchâtel en 2020 est de provenance nationale pour 78,82%. La répartition selon les agents énergétiques est la suivante :

Agents énergétiques	Total	dont provenant de Suisse
Hydraulique	66,07%	61,36%
Autres renouvelables	7,81%	7,81%
Nucléaire	4,61%	4,61%
Fossiles	16,17%	2,45%
Déchets	2,59%	2,59%
Non vérifiable	2,75%	0,00%
Total	100,00%	78,82%

Afin de répondre aux inquiétudes de l'interpellatrice, nous proposons d'ajouter dans le prochain rapport des statistiques cantonales de l'énergie 2021 les informations concernant la provenance géographique des énergies fossiles ainsi que l'indication de la provenance géographique de l'électricité comme présentées ci-dessus. Ce rapport sera disponible à la fin de l'année 2022.